

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le - 4 AVR. 2024

ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240426-DE

S²LOW

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : - 4 AVR. 2024

OBJET :

Compte Administratif 2023 - Budget annexe
SPANC

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 26

N° 2024.04.26

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Monsieur Sébastien AMBLARD est désigné secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Dullio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Christian CHABERT (Pouvoir à N. MANTONNIER), Christiane LAMBERT (pouvoir à E. BERNARD), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT), Fablen PLANET (pouvoir à T. SANCHEZ), Francine DAMBRINE (pouvoir E. DELPONT),

ABSENTS : Anne-Lise VIALLOIN, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Le Conseil Municipal réuni *sous la présidence de Madame Evelyne BERNARD, Troisième Adjointe*, délibérant sur le compte administratif du Budget du SPANC de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Francis FAYARD, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lesquels peuvent se résumer ainsi :

CA 2023 - BUDGET SPANC		
LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés 2022		716,27 €
Opérations de l'exercice 2023	789,15 €	760,00 €
Totaux	789,15 €	1 476,27 €
Restes à réaliser		
Totaux cumulés	789,15 €	1 476,27 €
Résultats définitifs		687,12 €

Le Conseil décide d'affecter l'intégralité du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 d'un montant de 687.12 € au compte R002 de la section de fonctionnement.

EN CONSÉQUENCE, considérant ces résultats, et après en avoir délibéré, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal, avec 20 Pour et 5 Abstentions :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2023 du Budget annexe du SPANC et valide ces affectations ;
- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

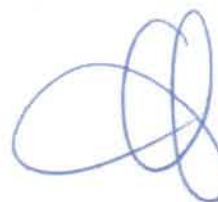
Le Maire,

Francis FAYARD




Le secrétaire de séance,

Sébastien AMBLARD



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le - 4 AVR. 2024